

DESCRIPTION D'UN SERPENT NOUVEAU DE MAURITANIE SAHARIENNE,

PAR M. P. CHABANAUD.

Tarbophis guidimakaensis sp. nov.

Rostrale deux fois plus large que haute; juste visible en dessus. Suture des internasales moitié plus courte que la suture des préfrontales. Frontale presque deux fois plus longue que large en son milieu; sa largeur médiane égale aux deux tiers de sa largeur au bord antérieur; beaucoup plus longue que sa distance de l'extrémité du museau; sensiblement plus longue que les pariétales; angles postérieurs externes largement arrondis; angle postérieur médian sensiblement droit. Narines petites, indistinctement prolongées vers l'arrière par une concavité de l'écaille⁽¹⁾. Nasale divisée, à peu près carrée, en contact avec la préfrontale. L'oréale une fois et demie aussi longue que haute. Préoculaire : 1, nettement en contact avec la frontale. Post-oculaires : 2 à gauche (anomalie vraisemblable), 3 à droite. Temporales petites : 2 + 3 à gauche, 3 + 3 à droite. Labiales supérieures : 9, la 4^e et la 5^e bordant l'œil (l'angle postéro-supérieur de la 3^e se dirige vers l'œil et s'en rapproche sensiblement, mais sans qu'il y ait contact); la 6^e la plus haute; les 7^e et 8^e presque égales à la 6^e. Diamètre longitudinal de l'œil égal aux trois quarts de sa distance de l'extrémité du museau. Labiales inférieures en contact avec la mentonnière antérieure : 3 à droite, 4 à gauche⁽²⁾. Mentonnières antérieures trois fois plus longues que les postérieures qui sont en contact réciproque immédiat.

Dorsales en 23 rangs, disposées obliquement, non élargies ni sur le

(1) Bien que ce caractère ne soit généralement pas indiqué pour les espèces du genre *Tarbophis*, j'ai pu me rendre compte que, chez elles, la narine est relativement assez grande et plus ou moins prolongée vers l'arrière par une concavité de la nasale; le diamètre de l'ouverture occupant la moitié ou les deux tiers de la hauteur de la nasale qui est toujours beaucoup plus longue que haute. Chez *T. guidimakaensis*, au contraire, la nasale, presque carrée, étant proportionnellement plus haute, la narine occupe à peine la moitié supérieure de la plaque et paraît d'autant plus petite que la concavité qui lui sert en général de prolongement est peu distincte.

(2) Une subdivision accidentelle porte même, de ce côté, ce nombre à cinq.

rang dorsal médian, ni sur les extrêmes latéraux, avec 1 fossette apicale. Ventrals 227. Anale divisée. Sous-caudales 79 doubles.

Coloration foncière d'un blanc rosé, paraissant plus pâle sur le ventre et vers l'extrémité de la queue. Tête entièrement d'un brun pourpré en dessus⁽¹⁾, sauf la partie inférieure de la rostrale et des six premières labiales supérieures qui sont de la couleur foncière; la coloration brune s'étend en outre sur le cou et sous les côtés de la bouche, en arrière, à partir du niveau du globe de l'œil, laissant la couleur foncière s'étendre sur tout le milieu du dessous de la bouche (symphysiales et labiales comprises) et du milieu du cou. L'extrémité postérieure des deux premières labiales inférieures est marquée d'une tache commune brun pourpré; les autres labiales inférieures sont marquées de quelques macules de la même couleur, laquelle forme en outre deux traits obliques, placés plus en arrière, à peu près au niveau de la commissure des lèvres. Milieu du dos marqué d'environ 76 taches de la même couleur brun pourpre, assez bien délimitées, en forme de courtes bandes transversales, irrégulières; ces taches s'arrondissent vers l'arrière, deviennent plus claires vers le dernier tiers du corps et finissent par disparaître complètement, laissant le dernier tiers de la queue entièrement de la couleur foncière, à peine obscurcie sur le dessus. A droite et à gauche de cette rangée de taches médianes, les écailles sont plus ou moins obscurcies par la coloration brun pourpre, d'où il résulte une série de taches obliques, mal définies, plus claires que les taches médianes, et, comme elles, s'effaçant graduellement vers l'arrière. Toutes les ventrales immaculées, ainsi que les sous-caudales.

Longueur totale : 46 centimètres, dont 8 pour la queue⁽²⁾.

Afrique occidentale, région de Guidimaka (Mauritanie saharienne). 1 seul exemplaire, capturé par M. Audan, entré au Muséum le 23 août 1912. N° d'entrée : 12,445.

Voisin de *T. variegatus* Reinh., dont il se distingue par sa frontale plus allongée, plus longue que les pariétales, par ses internasales plus larges que longues, par le nombre de ses écailles, tant dorsales que ventrales et sous-caudales, et enfin par sa coloration entièrement différente.

(1) Cette dernière couleur est assez malaisée à définir. Le terme brun mauve conviendrait peut-être mieux. Il ne faut pas oublier que cette description est faite sur un individu, en très bon état, il est vrai, mais ayant séjourné depuis un certain temps déjà dans les liquides conservateurs.

(2) Je ne puis indiquer la dimension d'une façon plus précise, parce que l'unique exemplaire de cette espèce ayant séjourné un certain temps dans le formol, la raideur qui en est résultée ne m'a pas permis de l'étendre pour le mesurer directement. Le procédé que j'ai dû employer laisse place à une erreur de quelques millimètres.